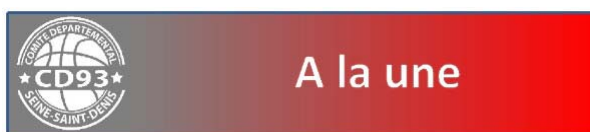


Vous recevez ce mail car vous faites partie des abonnés de l'info basket du Comité
Départemental Seine-Saint-Denis de Basketball.
[cliquez ici pour ouvrir l' e-mail dans votre navigateur](#)



Vendredi 27 Novembre 2020

Circulaire officielle - N° 2021- 13



Rappel

Nous vous donnons rendez-vous en visioconférence très prochainement pour avoir le plaisir d'échanger avec vous :

- Gardons le lien n° 2 - le 4/12 à 20h00 sur le thème de la formation
- Gardons le lien n° 3 - le 11/12 à 20h00 sur les thèmes des championnats 5x5 et 3x3

En espérant vous retrouver nombreux,

Carole BARBA
Présidente

Déconfinement progressif

Suite à l'intervention Présidentielle de mardi 24 novembre, vous trouverez ci-dessous les informations relatives au déconfinement progressif applicables au sport.

À partir de ce samedi 28 novembre, il sera possible de :

- Sortir se promener, marcher, pratiquer une activité sportive individuelle de plein air dans un rayon de 20km autour de son domicile et dans la limite d'une durée de 3 heures par jour. Il est possible de pratiquer cette activité individuelle dans l'espace public et dans un stade ou un terrain de sport découvert (ex : tennis, équitation, athlétisme, golf, course, marche...).
- Pratiquer des activités nautiques dans cette même limite des 20 KM / 3 heures (y compris pêche)
- Pratiquer une activité sportive extra-scolaire en club pour les mineurs (moins de 18 ans) mais uniquement individuelle et en extérieur dans le respect d'un protocole sanitaire renforcé.

À partir du 15 décembre prochain :

- Fin du confinement mais instauration d'un couvre-feu partout en France de 21 heures à 7 heures du matin.
- Toutes les activités extra-scolaires pour les mineurs en intérieur et en extérieur pourront reprendre et se tenir aussi pendant la période des fêtes. Il s'agit des activités sportives pratiquées en club, selon les règles d'encadrement habituelles (bénévoles et salariés) mais dans le respect d'un protocole sanitaire renforcé. Pas de limite de déplacement imposée (pas les 20 Km autour du

domicile pour conduire l'enfant au club par exemple).

- Concernant les stations de ski, elles seront aussi accessibles pendant les vacances scolaires de Noël mais les remontées mécaniques resteront fermées.

À partir du 20 janvier :

- Possibilité pour les adultes de reprendre une activité de sport collectif, de sport de contact en club en intérieur et en extérieur si l'évolution de la situation sanitaire le permet (si le nombre de contaminations reste sous la barre des 5 000 cas par jour).



Sportive

Engagements

Les inscriptions aux compétitions pour les catégories MINI BASKET et Jeunes HORS division prendront fin le **3 décembre prochain**.

Si vous souhaitez encore inscrire une équipe, merci de nous retourner dans les plus brefs délais les bulletins d'engagement ci-dessous.

Suite aux dernières annonces gouvernementales, les championnats seraient en mesure de reprendre :

- Pour les Jeunes : week end du 16/17 janvier
- Pour les Séniors : week end du 13/14 février

ENGAGEMENT U9 MIXTES

ENGAGEMENT U11 MIXTES

ENGAGEMENT U11 FILLES

ENGAGEMENT JEUNES HORS DIVISION



Officiels

Réunion École d'arbitrage

Sujet : RÉUNION RESPONSABLES EA CD93

Date : 2 décembre 2020 à 20h00

Un lien d'accès ZOOM à la réunion des responsables des écoles d'arbitrage a été transmis par mail aux participants.

Les formateurs des CTC sont priés de retourner dûment rempli, avant la réunion, le formulaire de "Déclaration d'École d'Arbitrage de niveau 2" reçu par mail.

Camp Validant Arbitre Départemental

Un CAMP VALIDANT ARBITRE DÉPARTEMENTAL sera organisé du dimanche 20 décembre au jeudi 24 décembre 2020.

- Horaires : de 9h à 17h sauf le jeudi (de 9h à 12)
- Lieu : À définir
- Tarif : 45 euros pour le département / 90 euros hors Département

Les inscriptions se font via le formulaire Google ci-dessous.

Nous vous remercions de diffuser cette information auprès de vos entraîneurs et de vos licenciés.

Inscription Camp Arbitre Départemental



Recherche de Salle

Dans le cadre de la formation des arbitres Départementaux, la Commission des Officiels recherche un gymnase pour l'organisation de son prochain camp validant :

- du dimanche 20/12 au jeudi 24/12 de 9h à 17h (sauf le jeudi 9h/12h).

Nous vous saurions gré de nous informer au plus vite si vous avez la possibilité de mettre une salle à disposition aux dates indiquées ci-dessus.

Nous vous remercions vivement de votre collaboration.



Extension de la période exceptionnelle de mutation

Le Bureau Fédéral, lors de sa réunion du 19 novembre 2020, a décidé de prolonger la **période exceptionnelle de mutation** allant du 01/07 au 30/11 pour l'ensemble des catégories séniors et jeunes jusqu'au **28 février 2021** pour la saison sportive 2020/21 ainsi que la date de qualification pour les championnats CF/PN.

Vous pouvez retrouver ces informations dans la note FFBB - [DISPOSITIONS FEDERALES COVID 19 NOTE 31](#)

Ce qu'il faut retenir :

- Extension de la période exceptionnelle de mutation pour l'ensemble des catégories Séniors et Jeunes jusqu'au 28 février 2021.
- Qualification obligatoire au plus tard le 31 décembre 2020, pour tout licencié souhaitant évoluer dans une compétition nationale ou pré-nationale.

Copyright © 2020 CD93 Basketball, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

